

## **CONSULTATION NATIONALE (N° 2014 E 4011)**

La S.T.E.G se propose de lancer une Consultation Nationale N° 2014 E 4011 pour :

### **TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU LOCAL DU NOUVEAU DATA CENTER AU BATIMENT DE LA DPTE À RADES.**

**Ces travaux comprennent essentiellement : la dépose et la pose du faux plancher et du faux plafond, la fourniture et la pose de séparation en plaque de plâtre et de portes coupe-feu.**

Les entreprises spécialisées, agréées, Spécialité : B0; Catégorie 1 minimum désirant participer à cette consultation peuvent retirer les dossiers dès l'apparition de cet avis sur les journaux, excepté les Samedi et Dimanche à l'adresse suivante :

**STEG 38, Rue Kémal Ataturk TUNIS 1001;  
Direction Equipement Génie Civil**

Et, ce moyennant le paiement de 30D en espèce ou par chèque certifié et sur présentation de l'agrément datant de moins de 5 ans.

Les offres doivent être établis et présentées conformément aux conditions de la consultation. Elles doivent parvenir à la STEG, sous triple enveloppe cachetées par voie postale en recommandées ou par rapide-poste ou déposée au bureau d'ordre central de la STEG (contre décharge) au plus tard **le Mercredi 19 Février 2014 à 17H30** à l'adresse suivante :

**Monsieur le Président de la Commission d'Achat à la Direction de l'Equipement  
S.T.E.G - 38, Rue Kamel Atatürk Tunis.Cedex 1001.**

### **CONSULTATION NATIONALE N° 2014 E 4011 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU LOCAL DU NOUVEAU DATA CENTER AU BATIMENT DE LA DPTE A RADES**

Elles doivent être accompagnées, sous peine de nullité des pièces suivantes en original ou en copies conformes :

- \* Une caution bancaire de Soumission égale à **1000,000 DT**
- \* Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres.
- \* Une Déclaration sur l'honneur, que le soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou de redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur ; les soumissionnaires qui sont en état de redressement amiable sont tenus de présenter une déclaration à cet effet.
- \* Une Déclaration sur l'honneur comportant la confirmation du soumissionnaire de ne pas avoir fait, et son engagement de ne pas faire par lui même ou par une personne interposée des promesses, des dons ou des présents en vu d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et des étapes de sa réalisation.
- \* Un Certificat d'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.
- \* Une copie de l'agrément de l'Entreprise datant de moins de cinq (5) ans.

Toutes références permettant de justifier de l'expérience de l'entreprise pour ce genre des travaux  
Ainsi que toute autre pièce exigée par le dossier d'appel d'offres.

Les entreprises ayant l'agrément de catégorie 1, 2, 3 et 4 sont exonérées de fournir la caution bancaire provisoire, il reste entendu que l'offre du soumissionnaire doit être accompagnée par l'agrément et ce sous peine de rejet de l'offre

Le délai pendant lequel les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres est de **90 jours**, à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.

**NB** : Ne peuvent participer à cet appel d'offres que les soumissionnaires ayant d'une façon régulière retiré les cahiers de charges.

**- La séance d'ouverture des plis technico-financières n'est pas publique.**